

ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE SUPPRIMER LE PASSAGE À NIVEAU N°193

Commune de Rennes

FEVRIER 2020

PRÉSENTATION DU PROJET



Le boulevard Mabeuf - Vue depuis le nord

Strates architectes

1.2 La solution retenue

Les études ont abouti au choix en octobre 2014 d'une solution d'ouvrage de franchissement sous les voies ferrées en lieu et place du PN193.

Sur la base du programme ci-après, les dernières études détaillées ont été remises début 2019 pour des travaux prévus entre janvier 2020 jusqu'à la fin 2023.

Le programme d'opération ainsi déterminé comprend :

- a. La libération des emprises (dévoisement des réseaux, déconstructions Agrocampus, régularisation foncière avec l'Agrocampus, ...);
- b. La mise en place d'une passerelle provisoire piétonne pour maintenir la traversée des voies ferrées le temps des travaux (mars 2020 – juillet 2023);
- c. La suppression des équipements du passage à niveau et adaptation des ouvrages et équipements ferroviaires;
- d. La réalisation d'un ouvrage dénivelé de type pont-rail;
- e. La réalisation de deux pont-routes de part et d'autre du pont-rail pour permettre les accès des riverains et le retournement des véhicules;
- f. Des trémies routières de part et d'autre des ouvrages avec des aménagement paysagés coté Ouest et un mur de soutènement architecturé coté Est;
- g. L'aménagement du domaine public routier (voirie, éclairage public, signalisation lumineuse, espaces verts et autres réseaux...), y compris la modification du carrefour Marbeuf/St-Brieuc/Louis Guilloux en un giratoire, permettant de s'affranchir de la reprise de la signalisation lumineuse.

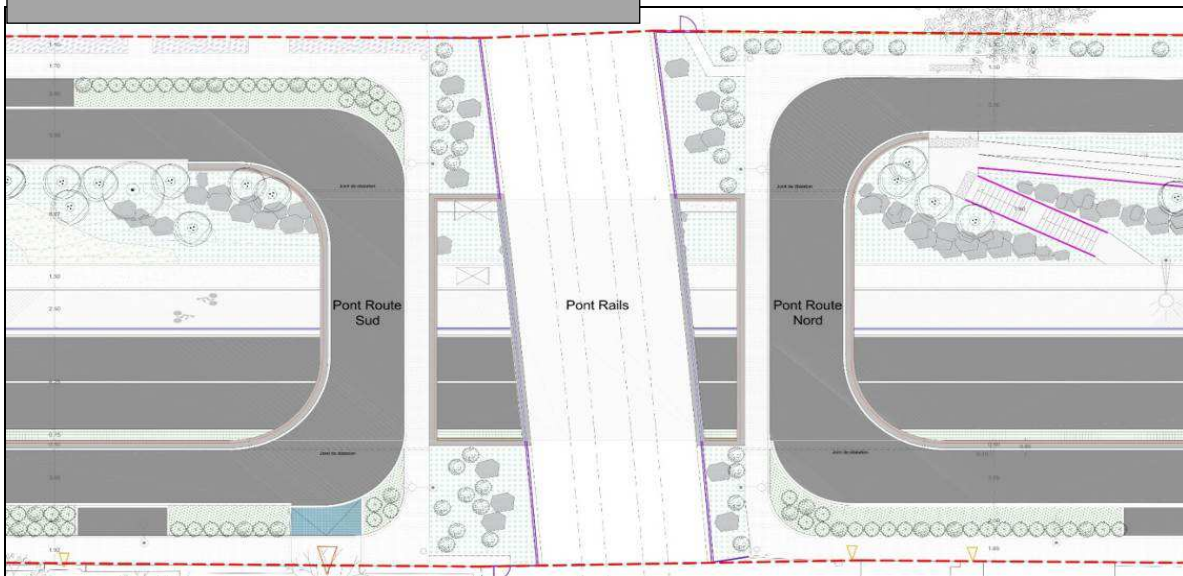
Les ouvrages de génie civil, à savoir la trémie, le pont-rail et les deux pont-routes étant techniquement liés entre eux, la répartition suivante a été conjointement retenue :

- **SNCF-Réseau assure la maîtrise d'ouvrage** de tout ce qui est lié aux ouvrages ferroviaires et à l'ensemble des ouvrages de génie civil, à savoir le pont-rail, les deux pont-routes, les trémies d'accès et ouvrages structurellement liés aux trémies (mur de soutènement, escaliers, rampes, garde-corps...), les démolitions de chaussée et les terrassements nécessaires à la réalisation de ces ouvrages ainsi que la passerelle provisoire (et ses accès) de franchissement piétons des voies ferrées pendant les travaux, **soit les lots b. c. d. e. f.**
- **Rennes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage** de l'ensemble des aménagements des espaces publics urbains sur le périmètre du projet, **soit les lots a. f. g.**

Vue en plan solution retenue



Zoom sur le franchissement des voies ferrées



Perspective de la situation finale



La part de l'opération qui est sous maîtrise d'ouvrage SNCF (dont la suppression du PN193, objet de la présente enquête publique) est estimée à 18 109 000 € HT (conditions économiques courantes). Elle est cofinancée par :

- L'État : 25%,
- Rennes Métropole : 50%
- SNCF Réseau : 25%.

2 Déviation pendant les travaux

2.1 Piétons

De mai 2020 à juillet 2023, la continuité pour les pétons du boulevard Marbeuf est assurée par un cheminement éclairé et isolé des travaux (en rouge), ainsi que par une passerelle provisoire franchissant les voies ferrées Rennes-Brest.

Le cheminement et la passerelle seront déposés immédiatement après la mise en service de la partie piétonne du projet.



Zone chantier, cheminement et passerelle piétons provisoire

2.2 Véhicules

De septembre 2019 à fin 2023, la déviation routière des véhicules à moteur emprunte le boulevard L. Guilloux et la rue de Lorient.

Les accès des riverains du boulevard Marbeuf et de ses rues adjacentes en impasse seront tous conservés pendant la durée des travaux.

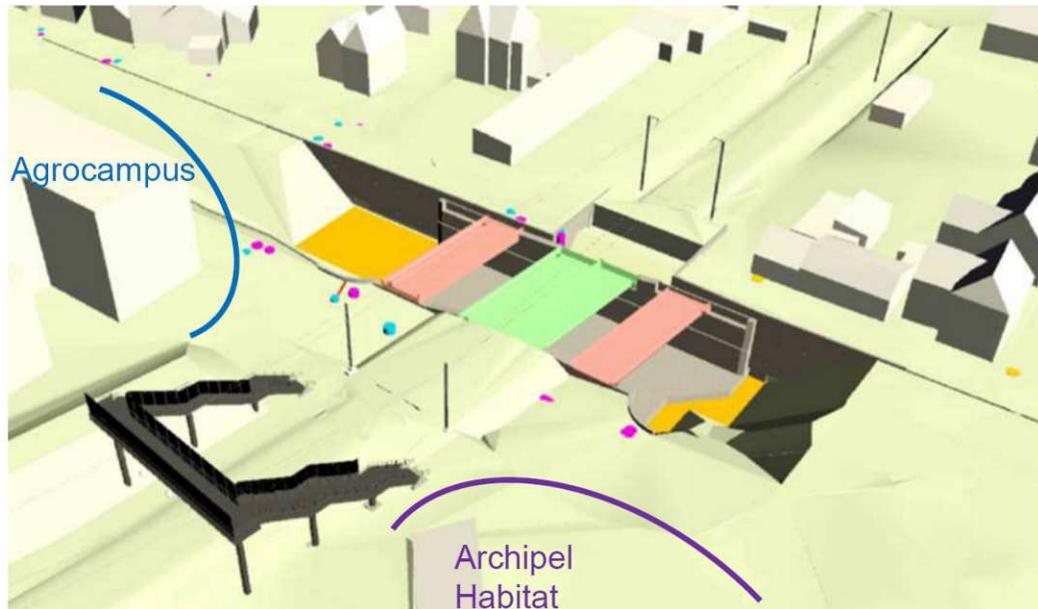


Plan de la déviation routière

3 Schéma des phases principales

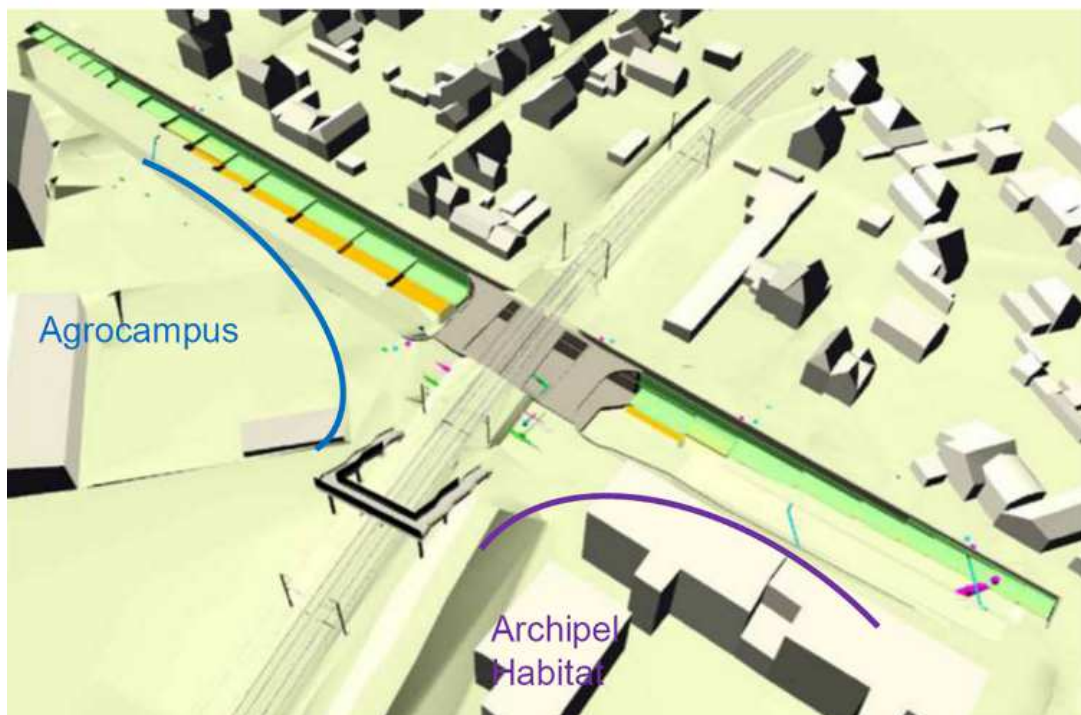
Avril 2020 -> mai 2022 : Pont-rails et appuis

Premiers terrassements (jaune) pour la pose des tabliers provisoires ferroviaires (vert), la construction du pont-rail définitif sur les côtés (rose, un par voie) et des appuis sous les voies ferrées (gris).



Mai 2022 -> avril 2023 : Trémie, pont-routes, mur

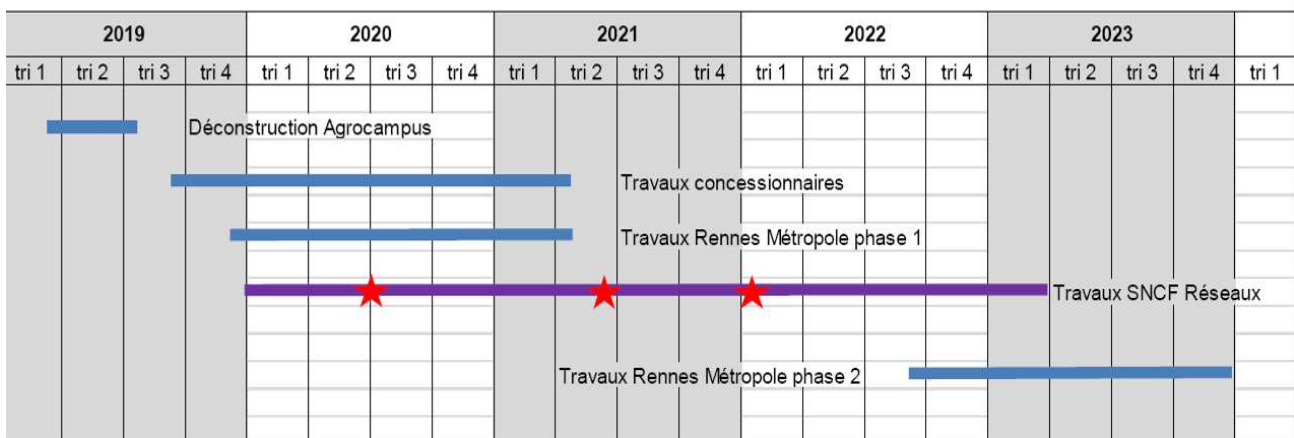
Blindages, terrassement du rétablissement routier, construction du mur de soutènement (jaune et vert) et des 2 pont-routes (gris clair)



4 Planning des travaux



- Travaux pilotés par Rennes Métropole
- Travaux pilotés par SNCF Réseaux
- ★ Opération Coup de Poing (OCP)



5 Procédure de Concertation réalisée

Une concertation du public portée par Rennes métropole a été menée en 2018-2019.

Les principales étapes de validation ont été les suivantes :

1. 25/02/2016 : Délibération n° C 16.045 du Conseil de Rennes Métropole approuvant le programme de l'opération de suppression du passage à niveau PN193 boulevard Marbeuf à Rennes, et les termes de la convention de Maîtrise d'ouvrage unique pour ladite opération.
2. 25/02/2016 : Délibération n° C 16.046 du Conseil de Rennes Métropole approuvant les termes de la convention relative au cofinancement des études d'avant-projet avec SNCF Réseau pour ladite opération.
3. 10/03/2016 : réunion publique afin de recueillir les premières remarques des riverains sur les aménagements prévus et les contraintes de la phase travaux. Préparation de la concertation.
4. 05/10/2017 : Décision n° B 17. 404 du Conseil de Rennes Métropole confirmant les objectifs de l'opération et approuvant les modalités de la *concertation préalable* à l'opération de suppression du passage à niveau PN193 boulevard Marbeuf à Rennes.
5. Octobre 2017 à janvier 2018 : *Concertation Préalable*.
6. 02/03/2018 : Décision n° F-053-17-C-0044 du CGEDD après examen au cas par cas. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale
7. 22/03/2018 : Décision n° B 18. 092 du Conseil de Rennes Métropole approuvant le bilan de la *Concertation Préalable* à l'issue de laquelle *aucune objection ou contestation majeure n'est venue remettre en cause le projet de suppression du passage à niveau PN193 boulevard Marbeuf à Rennes*.
8. 26/06/2019 : Réunion publique de présentation du projet détaillé

Le projet ne nécessitant pas d'acquisition de parcelle privée, il n'a pas fait l'objet de Déclaration d'Utilité Publique.

6 Caractéristiques techniques du PN193

- PN de 1ère catégorie
- Ce PN a un moment de 808 868 (comptage 2013) avec un trafic journalier par jour de 5800 véhicules/jour et 139 trains/jour
- Le PN193 est inscrit au PSN (programme de sécurité national)
- La vitesse routière est de 50km/h (agglomération)
- La vitesse ferroviaire limite est de 140km/h



Annexe :

Fichier PN193 Phases travaux.pdf

